

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été remis personnellement sur ordonnance médicale. Ne le remettez donc pas à d'autres personnes, même si elles semblent présenter les mêmes symptômes que vous. En effet, ce médicament pourrait nuire à leur santé. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

CitraFleet®

Qu'est-ce que CitraFleet® et quand doit-il être utilisé?

CitraFleet® est une poudre qui contient du picosulfate de sodium, un laxatif qui stimule l'activité de l'intestin. CitraFleet® contient également du citrate de magnésium, un autre laxatif qui provoque une vidange et un nettoyage complet de l'intestin en retenant les fluides dans l'intestin.

CitraFleet® est utilisé selon prescription du médecin pour vider vos intestins préalablement à un examen radiologique ou endoscopique ou une chirurgie.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Vous devez tenir compte que vous aurez des selles liquides fréquentes après la prise CitraFleet®. Vous devez boire beaucoup de liquides clairs pour compenser la perte de liquides et de sels. Vous risquez sinon de souffrir de déshydratation et d'hypotension, ce qui peut entraîner une perte de conscience.

Quand CitraFleet® ne doit-il pas être pris?

CitraFleet® ne doit pas être pris:

- si vous êtes allergique (hypersensible) au picosulfate de sodium ou à l'un des autres excipients du médicament;
- si votre estomac ne se vide pas correctement (rétention gastrique);
- si vous avez un ulcère de l'intestin et/ou de l'estomac;
- si vous souffrez d'affections rénales graves;
- si vous avez une occlusion intestinale ou un déplacement de l'intestin;
- si vous êtes actuellement malade ou si vous pensez être malade;
- si vous avez moins de 18 ans, l'administration n'est pas recommandée;
- si vous souffrez d'une affection nécessitant une intervention chirurgicale abdominale, p. ex. une appendicite;
- si le médecin vous a informé que vous souffrez d'insuffisance cardiaque (le cœur est incapable de pomper suffisamment le sang dans l'organisme);
- si vous avez une maladie intestinale inflammatoire active comme la maladie de Crohn ou une colite ulcéreuse;
- si le médecin vous a informé que vous avez trop de magnésium dans le sang;
- si vous avez très soif ou êtes éventuellement gravement déshydraté;



- si le médecin vous a informé que vous avez une lésion des muscles avec passage de contenu des cellules musculaires dans le sang;
- si vous avez l'une des affections suivantes:
 - occlusion intestinale ou absence de selles normales (iléus);
 - lésion de la paroi intestinale (colite toxique);
 - dilatation du gros intestin (mégacôlon toxique).

Ces maladies peuvent altérer ou entraver les mouvements du contenu de l'intestin. Les symptômes comprennent des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des douleurs abdominales, une sensibilité à la pression ou des gonflements, des douleurs coliques et de la fièvre.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de CitraFleet®?

- Si vous avez récemment subi une chirurgie intestinale;
- si vous présentez des troubles rénaux ou cardiaques;
- si vous avez une maladie inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn;
- si vous êtes une personne fragile. Vous devez boire une quantité suffisante de liquide et de substances minérales (électrolytes) au cours du traitement;
- si vous prenez CitraFleet® avant une intervention chirurgicale.
- Si des douleurs sévères ou persistantes du ventre et/ou des saignements s'écoulant par l'anus apparaissent après un traitement par CitraFleet®, informez votre médecin, car CitraFleet® a été associé dans de rares cas à une inflammation de l'intestin (colite).

Si vous souffrez d'une de ces maladies ou si vous avez des doutes, contactez votre médecin avant de prendre CitraFleet®.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique ou vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).

Il est particulièrement important d'informer votre médecin si vous prenez:

- des laxatifs contenant des agents gonflants comme du son;
- régulièrement des médicaments, car leurs effets peuvent être modifiés, p. ex. les contraceptifs oraux, les antibiotiques, les antidiabétiques, le fer, la pénicillamine ou les antiépileptiques. Ces médicaments doivent être pris au moins 2 heures avant et pas moins de 6 heures après l'administration de CitraFleet®;
- des médicaments pouvant affecter l'équilibre hydrique et/ou l'équilibre en substances minérales (équilibre électrolytique), p. ex. des diurétiques (médicaments stimulant la production d'urine), des stéroïdes, du lithium, de la digoxine, des antidépresseurs, de la carbamazépine ou des neuroleptiques.

CitraFleet® contient du potassium et du sodium

Un sachet contient 195,25 mg (5 mmol) de potassium. Cette quantité doit être prise en compte si vous souffrez d'une insuffisance rénale ou si vous devez suivre un régime dans lequel le potassium doit être contrôlé (régime avec une faible teneur en potassium).



Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par sachet, c.-à-d. qu'il est essentiellement «sans sodium».

Rien n'indique jusqu'à présent que la capacité à conduire un véhicule ou à utiliser des machines puisse être affectée par la prise de CitraFleet®. Assurez-vous cependant d'avoir accès à des toilettes, chaque fois que vous prenez une dose, jusqu'à ce que l'effet ait disparu.

CitraFleet® peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement?

Si vous êtes enceinte, planifiez une grossesse ou si vous allaitez, demandez conseil à votre médecin avant de prendre CitraFleet®.

Comment utiliser CitraFleet®?

Veillez à toujours prendre CitraFleet® en suivant exactement les instructions de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin en cas de doute.

La poudre de CitraFleet® doit être dissoute dans une tasse d'eau froide (env. 150 mL). Remuez-la pendant 2-3 minutes avant de boire la solution. Si la solution se réchauffe, laissez-la refroidir avant de la boire. Ne buvez pas d'autre liquide immédiatement après l'ingestion afin de ne pas diluer davantage le produit.

Adultes (incluant les personnes âgées) à partir de 18 ans:

L'intervalle à respecter entre la prise des deux sachets doit être de 5 heures au moins.

Le traitement peut avoir lieu de l'une des manières suivantes:

- Un sachet est généralement pris le soir avant l'examen et le deuxième sachet le matin de l'examen.
- Un sachet peut également être pris l'après-midi et le deuxième le soir avant l'examen. Ceci est recommandé lorsque l'examen a lieu très tôt le lendemain matin.
- Les deux sachets peuvent également être pris le matin du jour de l'examen. Ceci est recommandé lorsque l'examen est prévu l'après-midi ou le soir.

Attendez environ 10 minutes après l'ingestion de la solution. Buvez ensuite toutes les heures environ 1,5 à 2 litres de différents liquides clairs en portions d'environ 250 mL (un petit verre) à 400 mL (un grand verre). Des potages clairs et/ou des solutions électrolytiques (boissons pour les sportifs) sont recommandés afin d'éviter toute déshydratation. Il est conseillé de ne pas boire uniquement de l'eau.

Vous ne devez plus rien manger ni boire ou suivre les instructions de votre médecin après avoir pris le second sachet et après avoir bu 1,5 à 2 litres de liquide jusqu'au moins 2 heures avant l'examen.

Après la prise de CitraFleet®, vous devez à tout moment vous attendre à des selles fréquentes et liquides. Veillez à avoir accès à des toilettes à tout moment jusqu'à disparition de l'effet.

La réussite de l'examen dépend de la bonne vidange de l'intestin. Le traitement devra éventuellement être répété si votre intestin n'est pas suffisamment propre. Vous devez toujours suivre les instructions alimentaires données par votre médecin.

Enfants et adolescents

L'utilisation et la sécurité de CitraFleet® n'ont pas été établies à ce jour pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans.



Si vous avez pris plus de CitraFleet® que vous n'auriez dû:

Si vous avez pris plus de CitraFleet® que vous n'auriez dû, contactez immédiatement votre médecin ou allez au service des urgences de l'hôpital le plus proche.

Si vous oubliez de prendre CitraFleet®:

Contactez votre médecin ou pharmacien pour obtenir des conseils.

Ne changez pas de votre propre chef le dosage prescrit. Adressez-vous à votre médecin ou à votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires CitraFleet® peut-il provoquer?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Des cas isolés de douleurs abdominales sévères et prolongées pouvant indiquer un état grave et nécessiter des soins médicaux urgents ont été rapportés chez certains patients, ainsi que des cas isolés de réactions allergiques graves pouvant mener à une détresse respiratoire.

Des cas isolés d'ulcères légers au niveau de l'intestin grêle ont également été rapportés.

Contactez immédiatement votre médecin ou le service des urgences le plus proche en cas de réactions allergiques ou de douleurs abdominales sévères prolongées.

Les effets secondaires connus de CitraFleet® sont décrits ci-dessous:

Très fréquent (concerne plus d'un utilisateur sur 10):

douleurs abdominales.

Fréquent (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 100):

céphalées, nausées, douleur anale (proctalgie), bouche sèche, sensation de soif, ballonnements, gêne à l'anus, fatigue, troubles du sommeil.

Occasionnel (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 1000):

éruption cutanée et/ou démangeaisons, vomissements et diarrhées sévères pouvant entraîner une déshydratation avec maux de tête et confusion en cas d'apport insuffisant de liquides et de sel, vertiges, incontinence fécale, vomissements, faible taux de sodium ou de potassium dans le sang (hyponatrémie ou hypokaliémie), avec ou sans crises convulsives associées. Des crises d'épilepsie ont occasionnellement été signalées chez des patients épileptiques.

Autres effets secondaires de fréquence indéterminée:

douleurs, flatulence, colite.

L'effet clinique primaire de CitraFleet® est de provoquer des selles molles ou des diarrhées très fréquentes. Consultez néanmoins votre médecin si l'évacuation devient désagréable ou si cela vous inquiète.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.



À quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25 °C) et hors de portée des enfants. Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien comment éliminer des médicaments inutilisés. Ces mesures contribuent à la protection de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien, qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient CitraFleet®?

Un sachet contient:

Principes actifs

Picosulfate de sodium 10 mg, oxyde de magnésium léger 3,5 g, acide citrique anhydre 10,97 g

Excipients

Bicarbonate de potassium, saccharine sodique, arôme de citron (contient de la maltodextrine de maïs, des arômes naturels, des arômes et des extraits aromatiques)

Numéro d'autorisation

65202 (Swissmedic)

Où obtenez-vous CitraFleet®? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie, sur ordonnance médicale.

Emballage contenant 2 et 100 sachets

Titulaire de l'autorisation

RECORDATI AG, 4057 Basel

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en mars 2026 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

